



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
**SAGUENAY-LE FJORD**

# MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU BAPE DANS LE CADRE DE :

L'AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE  
PROGRAMME DE STABILISATION DES  
BERGES DU LAC-SAINT-JEAN 2017-2026

Déposé par :

La Chambre de commerce et d'industrie  
Saguenay-Le Fjord

194, rue Price Ouest  
Chicoutimi, Québec  
G7J 1H1

8 juin 2017



## Table des matières

Présentation de l'organisation.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Discussion.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Conclusion .....	4



## Présentation de l'organisation

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) regroupe actuellement 1100 membres et regroupe environ 40 000 employés de la communauté d'affaires sur le territoire de la MRC de Saguenay et de la MRC-du-fjord-du-Saguenay. Le *Conseil d'administration* est composé de douze (12) membres élus démocratiquement, ainsi que de sept (7) membres affiliés, représentant les différents secteurs économiques de Saguenay et de la MRC-du- fjord-du-Saguenay. La CCISF est membre, accréditée avec distinction, de la Chambre de commerce du Canada, ainsi que de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). Actuellement, elle constitue l'une des dix (10) plus grandes chambres de commerce pour l'ensemble du Québec (140).

La CCISF a pour mission de regrouper et défendre les acteurs économiques, afin de favoriser le développement socio-économique et environnemental du Saguenay et du Fjord.

La CCISF offre différents services à ses membres :

- Défense des intérêts de ses membres sur la place publique;
- Reconnaissance du mérite entrepreneurial;
- Émission de certificat d'origine;
- Conférences;
- Formations;
- De nombreux avantages commerciaux et services à rabais

**\*\*\* Ce mémoire est rédigé au nom de la Chambre de commerce et d'industrie  
Saguenay-Le Fjord \*\*\***



## Discussion

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) est conscientisée depuis plusieurs années au Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean. Notre organisation est convaincue que cette extension est nécessaire au bon déroulement des besoins de Rio Tinto reliés à ses activités économiques dans la région, tout en maintenant la vocation récréotouristique du lac Saint-Jean.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Saguenay-Le Fjord tient cependant à s'assurer que le BAPE, dans le dossier du *Programme de stabilisation des berges*, prenne en considération les différents impacts pouvant avoir des répercussions sur les milieux naturel et social, tout en tenant compte des intérêts de tous les utilisateurs et intervenants concernés. Par conséquent, la CCISF souhaite que le *Conseil de gestion durable du Lac-Saint-Jean*, soit composé équitablement des différents représentants du milieu; l'environnement, la communauté autochtone, la villégiature, l'économique, le touristique, le politique, etc., afin d'assurer une vision juste et représentative des enjeux de la gestion du Lac-Saint-Jean.



## Conclusion

Nous ne sommes pas des experts sur le sujet, mais avons écouté attentivement ce que les entrepreneurs, les riverains et les citoyens du Lac-Saint-Jean avaient comme inquiétudes et nous sommes convaincu que la réussite de la reconduction de ce programme passe par la communication entre les différents partis et la recherche d'un terrain d'entente entre les demandes de ceux-ci.

Pour conclure, la Chambre de commerce et d'Industrie Saguenay-Le Fjord donne son appui au prolongement du Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean pour 2017-2026, dans la mesure où une concertation des gens de tous les milieux concernés, de même qu'une réflexion importante quant à une gestion *durable* du Lac Saint-Jean et de ses rives soient pris en compte par le Bureau d'audience publique lors de la rédaction de son rapport.

Carl Côté, président de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord